



REGLEMENT DES CHAMPIONNATS DE NORMANDIE CSO EQUIPE 2024

**CSO AMATEUR Equipe
PIC Deauville (14) du 11 au 12 mai 2024**

Article 1 : Conditions générales

Le Pôle International du cheval Longines-Deauville organisera pour le compte du Comité Régional de Normandie le championnat de Normandie CSO Amateur équipe.

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des concours de Saut d'Obstacles publiés sur www.ffe.com

Chaque équipe peut être composée de 3 ou 4 couples. La participation du cavalier et/ou du cheval de réserve devra obligatoirement être déclarée au jury au départ de la première étape. La composition de l'équipe est définitive lors du départ de la 1ère étape. 3 couples au moins doivent être partants. Chaque cavalier doit participer à toutes les étapes avec le même cheval.

Pour chaque championnat de Normandie CSO équipe, il y aura une remise des prix championnat de Normandie et une remise des prix classement général.

UN SEUL ENGAGEMENT EST A REALISER POUR L'ENSEMBLE DU CHAMPIONNAT ; LES CAVALIERS ENGAGES LE SAMEDI SERONT AUTOMATIQUEMENT ENGAGES LE DIMANCHE

Article 2 : Conditions de participation

Tous les clubs peuvent participer mais seuls les clubs normands pourront prétendre au classement du championnat de Normandie CSO par équipe. Pour prétendre au classement, 100% des cavaliers devront être licenciés en Normandie exception faite pour les cavaliers licenciés à l'ACF ou la SHF à condition qu'ils soient domiciliés en Normandie.

Les cavaliers hors CRE Normandie peuvent participer à la compétition mais ne prétendront pas au classement du championnat de Normandie, seulement au classement des épreuves.

Un cavalier peut participer à plusieurs catégories avec des chevaux différents.



REGLEMENT DES CHAMPIONNATS DE NORMANDIE CSO EQUIPE 2024

Article 3 : Gestion de pénalités et Classement du championnat

EPREUVES ET NORMES TECHNIQUES

Discipline	Titres	Normes techniques			LFC Cavaliers
		1 ^{ère} étape	2 ^{ème} étape	3 ^{ème} étape	
CSO	Championnat amateur élite	125 cm	125 cm		LFC amateur fermées au LFC Pro CSO ou dressage ou CCE
	Championnat amateur 1	120 cm	120 cm		
	Championnat amateur 2	110 cm	110 cm		
	Championnat amateur 3	100 cm	100cm		

BAREMES ET DEROULEMENT

Trois membres au moins de chaque équipe doivent participer à chacune des étapes sauf dans le cas suivant : si une équipe, comprenant 4 couples, ne peut pas améliorer son classement dans la 1^{ère} ou la 2^{ème} étape après le passage de son 3^{ème} couple, le 4^{ème} couple n'est pas obligé de prendre le départ. Quand une équipe ne peut réunir que 3 couples, ces 3 couples doivent prendre le départ.

Première étape : Barème A avec temps différé. Ordre de départ = ordre de passage des équipes selon le programme FFE Compet, ordre de passage des cavaliers : tous les cavaliers d'une même équipe entrent ensemble sur le terrain et passent successivement dans l'ordre choisi par l'équipe.

Le résultat de l'équipe s'obtient en additionnant les points de pénalités des trois meilleurs couples au cours de cette étape.

Un classement de la première épreuve se fera par addition des points des 3 meilleurs membres de l'équipe + addition des temps des 3 meilleurs membres de l'équipe.

Deuxième étape : Barème A au chrono avec barrage si égalité de points. Ordre de départ des équipes = ordre inverse du classement équipe de la 1^{ère} étape. Ordre de départ des concurrents : idem étape 1, les concurrents éliminés sur la première étape repartent sur la deuxième.

Le résultat de l'équipe s'obtient en additionnant les points de pénalités des 3 meilleurs couples au cours de cette étape.



REGLEMENT DES CHAMPIONNATS DE NORMANDIE CSO EQUIPE 2024

Dans chaque étape, une équipe sera éliminée si au moins 2 couples d'une équipe de 4 sont éliminés. Pour une équipe composée de 3 couples, l'équipe est éliminée si au moins un couple est éliminé.

Si un concurrent est éliminé ou ne termine pas son parcours pour une raison quelconque, il lui sera compté le même nombre de pénalités que celui encouru par le concurrent qui a été le plus fortement pénalisé au cours du même parcours, plus 20 points de pénalités. Si le concurrent éliminé a fait lui-même le plus grand nombre de pénalités avant son abandon ou son élimination, 20 points de pénalités seront ajoutés à son résultat.

En cas de barrage, un concurrent éliminé ou ayant abandonné lors du premier parcours peut participer si son équipe s'est qualifiée.

Les équipes non-partantes dans la 1ère étape ne pourront pas participer à la 2ème étape.

CLASSEMENT

Le classement final de chaque équipe s'obtient par l'addition des points de pénalité des étapes 1 et 2.

Barrage : En cas d'égalité de points pour l'une des 3 premières places, un barrage au chronomètre effectué par un seul cavalier « joker », désigné par son équipe auprès du jury avant le barrage, départagera les ex-aequo..

Article 4 : Gestion des épreuves et des catégories

Le montant des engagements est de 200€ par équipe.

Les montants des dotations doivent être respectés à minima, l'organisateur peut en prévoir une supérieure.

1^{er} jour

- Amateur Elite : 1200€
- Amateur 1 : 1000€
- Amateur 2 : 800€
- Amateur 3 : 600€

2ème jour

- Amateur Elite : 1600€
- Amateur 1 : 1000€
- Amateur 2 : 800€
- Amateur 3 : 600€